



78

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

Genève, le 22 mai 2012

MISSION PERMANENTE DU SENEGAL  
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
26, Chemin de Joinville - COINTRIN - GENEVE 1216  
FAX (4122) 740 07 11 - TEL : (4122) 918 02 30  
E MAIL : [mission.senegal@ties.itu.int](mailto:mission.senegal@ties.itu.int)

**DECLARATION DU SENEGAL**  
**A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA TUNISIE**

Madame la Présidente,

Je remercie Son Excellence Monsieur Samir Dilou, Ministre des droits de l'homme et de la justice transitionnelle, pour la qualité de son exposé et félicite la Tunisie pour la nouvelle dynamique enclenchée en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

A cet égard, il me plaît de relever les progrès encourageants notés au niveau du cadre normatif et institutionnel, avec la ratification de plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et l'ouverture à Tunis, en juillet 2011, d'un Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Il s'y ajoute que des espaces ont été aménagés pour l'exercice des libertés fondamentales et des droits civils et politiques, notamment, envers les partis politiques dont le nombre actuel illustre parfaitement la volonté des Autorités tunisiennes d'instaurer un Etat de droit respectueux des droits de l'homme. Cela mérite d'être salué et encouragé.

Ma délégation remercie d'avance celle de la Tunisie de l'examen qu'elle fera des recommandations suivantes :

- Apporter des solutions appropriées au problème des disparités relevées dans le Rapport et liées aux droits économiques, sociaux et culturels ;
- Poursuivre les efforts visant à renforcer la promotion des droits des personnes handicapées.

Je vous remercie.